



## Inscription à l'association sportive 23/24

AS du LEGTAF Jean Monnet 11 bis Promenade des Acacias 65500 VIC EN BIGORRE

Montant de l'adhésion à l'Association = 15 € avec Possibilité du paiement intégral de l'adhésion à l'Association par Carte Jeune Région, le partenaire de l'UNSS

N° de carte Jeune : ......

| <u>AUTORISATION PARENTALE</u>  |
|--|
| Je soussigné(e) père, mère, représentant légal <sup>(1)</sup>  |
| Autorise   |
| Tél de l'élève :   |
|  |
| à participer aux activités proposées par l'Association Sportive du LEGTAF Jean Monnet Vic en<br>Bigorre  |
| NB1: L'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de la prise d'images fixes ou animées et de son utilisation.  NB2: En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur utilisera la « fiche d'urgence » (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin régulateur du 15 ainsi que la famille.  Numéro de la famille à contacter en cas d'urgence : |
| (1) rayer les mentions inutiles (2) nom prénom du licencié (3) entourer si demande de souscription Fait à, le, le  |
|  |
| CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION DU RUGBY  Je soussigné(e)  |
| De soussigné(e)Docteur en Médecine, autorise le jeune ci-dessus nommé, à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure dans le ou les sports suivants:  Fait à  |
| i ait a  |